



LA STRATEGIE EUROPEENNE POUR L'INCLUSION SOCIALE : EN FAIRE UNE REUSSITE AU NIVEAU LOCAL

DECLARATION FINALE

Les 28 février et 1^{er} mars 2003, EUROCITIES et le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) ont tenu une Conférence à Athènes, à l'invitation de la ville d'Athènes et sous le patronage de Mme Diamantopoulou, membre de la Commission européenne, sur le thème « La stratégie européenne pour l'inclusion sociale : en faire une réussite au niveau local ». Cette Conférence a rassemblé des représentants de collectivités locales, du monde associatif, des institutions nationales et européennes ainsi que d'autres acteurs luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale et a appelé à une plus grande implication des acteurs au niveau local dans la stratégie.

EUROCITIES et **EAPN** reconnaissent l'importance des mesures prises par le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000), où les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de « donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté d'ici 2010 » par l'adoption d'une stratégie européenne pour l'inclusion sociale fondée sur la méthode ouverte de coordination (MOC), conjuguant des objectifs communs, des Plans d'action nationaux et un programme européen favorisant la coopération dans ce domaine. EUROCITIES et EAPN se félicitent par ailleurs des efforts déployés par les Etats membres afin de traduire les objectifs fixés au niveau européen en actions concrètes par l'élaboration et la mise en œuvre de Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale.

EUROCITIES, réseau représentant les autorités locales de plus d'une centaine de grandes villes de l'Union européenne, des pays de l'AELE et d'Europe centrale et orientale, et **EAPN**, regroupement de réseaux nationaux, régionaux et locaux d'ONG et d'organisations européennes oeuvrant avec et en faveur des populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans l'UE, ont décidé de conjuguer leurs efforts afin d'évaluer dans quelle mesure la stratégie européenne pour l'inclusion sociale se traduit en actions concrètes au plan local et associe les acteurs importants que sont les ONG et les collectivités locales à la réalisation de cet objectif capital : « donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale d'ici 2010 ».

Cette conférence intervient à un moment clé dans l'élaboration de la stratégie. En effet, chacun des Etats membres de l'Union est en train de rédiger son deuxième Plan d'action national sur l'inclusion sociale pour la période allant de juillet 2003 à juillet 2005. L'expérience des premiers Plans d'action nationaux a clairement montré que beaucoup reste à faire pour impliquer effectivement le niveau local directement dans le processus, afin de développer des plans d'action locaux intégrés qui traduisent concrètement les objectifs de l'ensemble de la stratégie européenne au niveau local.

Eurocities et EAPN sont préoccupés par le degré croissant de pauvreté, d'exclusion et d'inégalités dans l'Union Européenne. A la lumière de l'élaboration des nouveaux Plans d'action nationaux, de l'évaluation du premier cycle de plans des débats sur l'avenir de l'Europe et sur l'élargissement de l'Union européenne, EUROCITIES et EAPN appellent les décideurs locaux, nationaux et européens à veiller à ce que les objectifs communs de la stratégie européenne soient à la base d'actions concertées à tous les niveaux pour éradiquer la pauvreté et l'exclusion dans l'Union Européenne. La stratégie devra se traduire à tous les niveaux par des mesures politiques et pratiques efficaces, garantissant que :

- Des actions sont développées et mises en œuvre qui vont **créer un changement positif dans la vie de millions de personnes vivant dans l'Union Européenne qui portent le fardeau de l'échec de notre société à éradiquer la pauvreté et l'exclusion**

- Les mesures politiques, y compris les mesures de politique sociale au plan local, national et européen sont conçues, financées et mises en œuvre afin de garantir **l'accès aux ressources, droits, biens et services pour tous**.
- **L'inclusion sociale est intégrée (« mainstreamed »)** dans tous les domaines politiques locaux, nationaux et européens pour mieux prendre en compte la nature multidimensionnelle de la pauvreté et de l'exclusion sociale.
- Des efforts accrus sont faits à tous les niveaux pour assurer une **conscience et une compréhension plus importantes de la stratégie** au sein des acteurs et du grand public, et des efforts particuliers sont faits pour que les représentants politiques élus s'engagent dans la stratégie.
- **Des engagements budgétaires** sont pris au plan local, national et européen afin que les mesures prévues par les plans locaux et nationaux puissent effectivement être mises en œuvre ; ces engagements passent notamment par un apport des Fonds structurels et plus précisément du Fonds social européen (incluant les initiatives Urban et Equal) au renforcement des initiatives locales et régionales contre la pauvreté et l'exclusion.

Tout en reconnaissant et en respectant la spécificité et les compétences propres à chaque niveau de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, EAPN et EURO CITIES exhortent les collectivités / ministères, les élus locaux / nationaux et les institutions européennes à prendre des mesures qui assurent que :

Au plan local

- Les pouvoirs publics locaux, en concertation avec d'autres parties prenantes telles que les ONG, développent ou renforcent des plans d'actions locaux d'inclusion sociale. Le cas échéant, des plans d'action régionaux pourront également être élaborés.
- L'objectif 4 de la stratégie européenne visant à mobiliser l'ensemble des acteurs, y compris les ONG, soit effectivement mis en application au plan local via l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Les personnes en situation de pauvreté et leurs organisations soient associées au cadrage, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions menées au plan local.
- Les autorités locales et d'autres acteurs locaux, y compris les ONG, consacrent du temps et des ressources pour s'impliquer dans les stratégies nationales et européennes pour l'inclusion sociale.

Au plan national

- les Plans d'action nationaux définissent clairement les missions et les contenus politiques de chaque niveau, national, régional et local. Une approche intégrée et coordonnée de tous les niveaux et une véritable participation des acteurs locaux à la conception des Plans d'action nationaux, définition des objectifs y compris, sont indispensables si l'on veut que les plans aient une réelle incidence sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.
- la priorité est donnée à une approche partant de la base, avec un soutien aux actions locales de lutte contre l'exclusion sociale déjà mises en œuvre par les ONG et les collectivités locales et une prise en compte de ces actions dans l'élaboration du Plan national.
- Une structure claire de consultation est développée pour impliquer directement les autorités locales et les ONG dans la conception des nouveaux plans d'actions nationaux, prenant en compte le besoin de temps suffisant, des procédures et des ressources permettant au niveau local de participer concrètement. Cela implique l'organisation de réunions de consultation, auxquelles participent le ou les ministères responsables du plan, des représentants des autorités locales, (incluant des membres élus, des politiques et des directeurs

de services sociaux) et les ONG qui permettent aux acteurs locaux d'avoir un réel impact dans la définition du plan.

- L'utilisation d'accords de partenariat entre les autorités nationales et locales est considérée comme un moyen d'établir un cadre clair pour le développement de plans d'action pour l'inclusion locaux et nationaux intégrés, en conformité avec les objectifs de la stratégie européenne. Ces accords devraient permettre la détermination d'objectifs, de cibles et de mesures, ainsi que la définition des rôles et des responsabilités des différents acteurs impliqués, et l'allocation des ressources pour la mise en œuvre des mesures décidées.
- L'objectif 4 est mis en œuvre effectivement par le soutien aux initiatives de renforcement des capacités au niveau local. Il est important de reconnaître que l'implication des acteurs locaux dans la conception des plans tant locaux que nationaux demande du temps, l'établissement des relations de confiance entre les acteurs, et des ressources.

Au plan européen

- Les actions locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont suivies et mises en valeur. Le processus de révision par les pairs devrait songer à des mesures spécifiques au niveau de la gouvernance des Plans, notamment en termes d'implication directe du niveau local et d'appropriation par celui-ci de la stratégie européenne.
- Dans son évaluation des plans et de la stratégie européenne, la Commission suit et évalue réellement la mise en œuvre de l'objectif 4, en particulier l'implication du niveau local dans les Plans d'action nationaux.
- La stratégie européenne fait appel aux collectivités locales et aux ONG à participer au développement d'indicateurs et à l'évaluation de l'efficacité de la stratégie.
- La dimension locale de la lutte contre l'exclusion sociale est prise en compte dans les négociations d'adhésion et notamment dans l'élaboration des Mémoires conjoints d'inclusion des pays candidats.

Afin de contribuer à atteindre ces objectifs, EAPN et Eurocities s'engagent à:

- poursuivre leur action à tous les niveaux de la stratégie : élaboration, suivi et mise en œuvre ;
- partager l'expérience acquise au travers de leurs membres ;
- s'entraider pour renforcer et compléter leurs actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- s'engager aux côtés d'autres acteurs ;
- faire connaître la stratégie européenne et les Plans d'action nationaux au niveau local ;
- sensibiliser à ces préoccupations leurs contacts dans les pays candidats.

* * *

European Anti Poverty Network – EAPN

Rue du Congrès, 37-41 – Boîte 2
B-1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 230 44 55 – Télécopie : +32 2 230 97 33
Email : team@eapn.skynet.be Site web : www.eapn.org

EUROCITIES

Square de Meeûs, 18
B-1050 Bruxelles
Tél. : +32 2 552 08 88 – Télécopie : +32 2 552 08 89
Email: info@eurocities.be - Site web : www.eurocities.org